Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 022-212202444-20260605-2026_35-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
Commune de PLUSSULIEN

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de présents : 13
Nombre d'absents : 2
Procuration : 1
Ayant pris part à la délibération : 14

Date de la convocation : 01/06/2026

SEANCE DU VENDREDI 5 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le **cinq juin** à **dix-neuf** heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Dominique LE LUDUEC, Maire.

Étaient présents : LE LUDUEC Dominique, CARRE Cédric, BALDASSINI Léa, JULIEN Jean-Noël, OURVOUAI Martine, LE GALL Nicolas, JULIEN Sandra, GILET Philippe, BELOEIL Joël, LE TIEC Michel, TRÉGUIER Cécile, LEVRIER Isabelle, CRESCENCE Marie.

Étaient absents : PECHARD Marinelle, GOUBIN Xavier

Procuration :
- Madame PECHARD Marinelle donne procuration à Monsieur JULIEN Jean-Noël.

Secrétaire de séance : JULIEN Jean-Noël

2026-35 – ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET SUPPLÉANTS DU CONSEIL MUNICIPAL EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

1er Tour de scrutin

VU le code électoral et notamment les articles R .131 à R.148
VU le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des électeurs sénatoriaux du département des Côtes d'Armor ;
VU le circulaire ministériel n° INTP2611651C du 6 mai 2026 ;

Le Président invite le Conseil à procéder, sans débats, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection de trois délégués titulaires.

Chaque Conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a commencé à 19 heures 05. Il a donné les résultats ci-après

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 022-212202444-20260605-2026_35-DE

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 14
A déduire : les bulletins blancs et nuls : 0
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : 14
Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

LE LUDUEC Dominique	14 voix
LE TIEC Michel	14 voix
LEVRIER Isabelle	14 voix

ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés délégué :

- Mme LE LUDUEC Dominique née le 12 octobre 1970 à Saint-Brieuc qui a déclaré accepter le mandat. Adresse 5 rue lein barten 22320 PLUSSULIEN
- Mr LE TIEC Michel né le 24 mai 1961 à Cavan adresse 16 place des chasseurs 22320 Plussulien
- Mme LEVRIER Isabelle née le 22 octobre 1965 à Pontivy adresse 1 Kergolen 22320 Plussulien

1er tour de scrutin

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection de 3 délégués suppléants.
1er tour de scrutin
Le dépouillement du scrutin qui a suivi immédiatement le dépôt des votes a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 14
A déduire : les bulletins blancs et nuls : 0
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : 14
Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

JULIEN Sandre	14 voix
CRESCENCE Marie	14 voix
GILET Philippe	14 voix

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés délégués suppléant :

- Mme JULIEN Sandra née le 23 mars 1972 à Bergerac qui a déclaré accepter le mandat. Adresse 2 rue du centre 22320 PLUSSULIEN
- Mme CRESCENCE Marie née le 15 octobre 1985 à Saint-Denis de la réunion adresse 15 rue de Croas-Nevez 22320 Plussulien
- Mr GILET Philippe né le 6 septembre 1963 à EAUBONNE adresse 4 Sélédin 22320 Plussulien

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 022-212202444-20260605-2026_35-DE

Fait à PLUSSULIEN le Vendredi 5 juin 2026.

Le Maire,
Dominique LE LUDUEC.

